



Frais de recouvrement charges de coprop payées payées en retard

Par **sobry**, le **06/03/2009** à **11:58**

Bonjour,

J'ai un problème avec mon syndic qui me réclame des frais de recouvrements pour un retard de paiement de charges (je suis propriétaire)

j'ai payé mes charges en retard, celui-ci me fait payer des frais des relances que je ne conteste pas.

Mais entre temps il a lancé une procédure par voie d'huissier sans aucun m'avertir par un quelconque moyen, par ailleurs il réclame des frais de mise en demeure et des frais de commandement de payer.

Je sais qu'il faut éviter les retards de paiement, je me pose la question sur cette façon de faire en mettant en action ce type de procédures.

Que dois-je faire ?

Cdt